

**Question écrite du 9 septembre 2020 de Mmes et MM. Denis Ruyschaert, Leyma Milena Wisard Prado, Jacqueline Roiz et Yves Herren: «Collecte des capsules de café sur l'espace public: un système obsolète?»**

Les quantités de capsules à café récupérées aux points de collecte sur l'espace public pour le recyclage (marc et aluminium) souffrent d'une série de facteurs liés à l'évolution des conditionnements: l'essor des capsules compostables pouvant aller directement dans la poubelle verte, ainsi que le déploiement généralisé de la poubelle verte chez l'habitant; le développement de capsules éco-responsables qui sont réutilisables et moins chères; le développement de capsules en plastique ou en matériaux complexes indésirables dans ces points de collecte qui ne peuvent pas être intégrées dans la filière de recyclage des capsules. En outre, des détaillants de la filière agroalimentaire, tels que Migros, offrent des points de collecte dans leurs propres magasins. Enfin, l'ensemble du système de collecte et recyclage paraît questionnable du point de vue de la durabilité tant économique qu'environnementale, car les petites quantités collectées sont essentiellement le marc de café et l'aluminium, qui doivent faire de longues distances pour aller à un centre de tri, recyclage et valorisation.

Face à l'évolution du marché des capsules et à la nécessité d'une gestion cohérente de nos déchets, nous demandons donc que le Conseil administratif nous fournisse des chiffres sur les points de collecte des capsules à café sur l'espace public et sur la gestion de leur recyclage. Plus précisément, nous avons besoin de connaître:

1. le nombre de points de collecte de capsules à café sur l'espace public de la Ville de Genève;
2. le nombre de points de collectes de capsules par les privés en Ville de Genève;
3. le poids mensuel ou annuel des quantités collectées par ces points de collecte sur l'espace public;
4. le poids mensuel ou annuel des quantités collectées par ces points de collecte sur l'espace privé;
5. le poids des impuretés mensuel ou annuel dans ces collectes par ces éco-points sur l'espace public;
6. le nom des entreprises qui collectent les capsules dans les points de collecte sur l'espace public et le type de véhicule qu'elles utilisent;
7. la fréquence de ramassage des capsules sur les points de collecte dans l'espace public;
8. le lieu où les capsules sont triées;

9. les lieux où le marc de café, l'aluminium et les déchets durant le tri sont transportés et valorisés;
10. les quantités d'aluminium et de marc de café et de déchets qui ont été triés et valorisés sur les lieux précités provenant des points de collecte de capsules de l'espace public de Genève et des espaces privés;
11. Le poids des déchets venant de l'espace public de Genève qui ne peuvent pas être valorisés en aluminium ou marc et doivent être conduits à la filière élimination/incinération. A défaut, le pourcentage de déchet par rapport aux quantités entrées au centre de tri/valorisation.